



U.F.R. LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

DÉPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE

Année Universitaire **2023-2024**

Livret de l'étudiant-e

L 2

Licence

Deuxième année

Site internet : <http://www.univ-reims.fr/psychologie/>

Présentation du département de psychologie

Le département de psychologie est un département de l'UFR Lettres et Sciences Humaines. La directrice de l'UFR est **Mme Marta Waldegaray**.

Le département de psychologie est dirigé par **M. Gilles Lafargue**, gilles.lafargue@univ-reims.fr

Le responsable de la licence est **M. Dimitri Voisin**, dimitri.voisin@univ-reims.fr

Le responsable de la 3ème année de licence est **M. Sylvain Caruana**, sylvain.caruana@univ-reims.fr

Le département de Psychologie possède son propre site : <http://www.univ-reims.fr/psychologie/>

Les études de psychologie

La licence est constituée d'un tronc commun de six semestres, c'est-à-dire de trois années, contenant essentiellement des enseignements de psychologie mais également de biologie, de statistiques et d'anglais, trois disciplines à maîtriser pour devenir psychologue. Pour information, sachez que sur les 1499 heures d'enseignements reçus en trois années de Licence, 192 (les cours de neurosciences) s'appuient sur des bases solides en biologie, 156 sont des cours de statistiques et 54 d'anglais.

La première spécialisation intervient au premier semestre de la troisième année de licence par le biais d'un choix de deux enseignements de différenciation et la réalisation d'un stage, puis dans le choix d'un master. Les options disponibles durant chacun des semestres de L2 permettent également d'initier une spécialisation.

Notre département propose deux masters de psychologie :

- un master mention "**Psychologie clinique, psychopathologie, psychologie de la santé**"
- et un master mention "**Psychologie sociale, du travail et des organisations**".

Le Master mention "Psychologie clinique, psychopathologie, psychologie de la santé" comprend 3 parcours différents :

- Psychologie et Neuropsychologie des Perturbations Cognitives: Clinique de l'adulte
- Psychologie et Neuropsychologie des Perturbations Cognitives: Clinique de l'enfant et de l'adolescent
- Psychopathologie et Psychothérapies

Pour devenir psychologue, il faut une Licence de psychologie (Bac+3) et un Master de psychologie (Bac+5). Il faut en outre avoir validé au moins 500 heures de stage au niveau du master. L'entrée en M1 se fait sur candidature et le nombre de places est limité. Depuis la rentrée 2018/2019, il n'y a plus de sélection entre la première et la deuxième année de Master, celle-ci se fait entre la licence et le master.

Petit glossaire

U.F.R.	Unité de Formation et de Recherche
L.S.H	Lettres et Sciences Humaines
U.R.C.A.	Université Reims Champagne-Ardenne
C.A.	Conseil d'Administration
C.E.V.U.	Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire
C.S.	Conseil Scientifique
C.M.	Cours Magistraux
T.D.	Travaux Dirigés
T.P.	Travaux Pratiques
U.E.	Unité d'Enseignement
E.C.	Élément Constitutif
U.E.T	Unité d'Enseignement Transversal
ATER	Attaché-e temporaire d'Enseignement et de Recherche
BIATOSS	Bibliothèque Ingénieur Administratif Technicien Ouvrier de Service et de Santé
CDE	Contrat Doctoral Élargi
HDR	Habilité-e à Diriger des Recherches
PCT	Professeur contractuel temporaire
MAST	Maître de Conférences associé-e
MC	Maître de Conférences
PU	Professeur-e des universités
PRAG	Professeur-e Agrégé-e
PRCE	Professeur-e Certifié-e

Les enseignant-e-s

Professeur-e-s des universités (PU) et Maîtres de Conférences (MC)

BALTAZART Véronique – MC
BESCHE-RICHARD Chrystel – PU
BENSALAH Leïla – MC
BERJOT Sophie – PU
CAILLIES Stéphanie – PU
CARUANA Sylvain – MC
DECLERCQ Christelle – MC – HDR
DOLLION Nicolas – MC
GIERSKI Fabien – PU
GOBIN Pamela – MC
HENRY Audrey – MC
HUYGHEBAERT-ZOUAGHI Tiphaine – MC
JULIEN-SWEERTS Sabrina – MC
LAFARGUE Gilles – PU
LEFEUVRE Régis – MC
MANTEL Marylou – MC
OLIVIER Marie – MC
STEFANIAK Nicolas – MC
VOISIN Dimitri – MC

PCT

NOEL Vivien

MAST

DEGUERNE Delphine
MORRONE Isabella
PLANCHOU Clément

ATER

ARNOLD Pierre
ELIMARI Nassim
GUITTARD Cassandre
SCHMID Franca
STINUS Céline

Le département compte également sur la collaboration de nombreux **chargé-e-s d'Enseignement**

Le calendrier de l'année universitaire 2023 – 2024

1^{er} SEMESTRE (durée des enseignements : 12 semaines)	
Du jeudi 4 septembre au vendredi 8 septembre 2023	Jours de pré-rentrée
Lundi 11 septembre 2023	Début des enseignements des cours magistraux et des T.D. du 1 ^{er} semestre
Du lundi 30 octobre au dimanche 5 novembre 2023	Vacances d'Automne
Du lundi 25 décembre 2023 au dimanche 7 janvier 2024	Vacances de fin d'année
Du lundi 18 décembre au vendredi 22 décembre 2023 Du lundi 8 janvier au samedi 13 janvier 2024	Examens écrits du 1 ^{er} semestre
Vendredi 9 février 2024	Affichage des résultats du 1 ^{er} semestre
2^{ème} SEMESTRE (durée des enseignements : 12 semaines)	
Lundi 15 janvier 2024	Début des enseignements des cours magistraux et des T.D. du 2 nd semestre
Du lundi 26 février au dimanche 3 mars 2024	Vacances d'hiver
Du lundi 22 avril au dimanche 5 mai 2024	Vacances de Printemps
Du lundi 6 mai au lundi 28 mai 2024	Examens écrits du 2 nd semestre
Vendredi 7 juin 2024	Affichage des résultats du 2 nd semestre
Du vendredi 10 juin au samedi 29 juin 2024	Session de rattrapage des 1 ^{er} et 2 nd semestres
Mardi 11 juillet 2024	Affichage des résultats des 1 ^{er} et 2 nd semestres

Le secrétariat

Bâtiment 17 (1^{er} étage) - Bureau n° 17-112
Pour tout renseignement : 03.26.91.36.48 ou licence-psycho@univ-reims.fr

Horaires d'ouverture (hors vacances universitaires) :
Lundi au vendredi : 9h-12h00 et 13h30-16h00
En télétravail le mercredi toute la journée

Site du département de Psychologie :
<http://www.univ-reims.fr/psychologie/>

La scolarité / Accueil des étudiants

Bâtiment 17 (Rez-de-chaussée) – Bureau 17-002
Pour tout renseignement : 03 26 91 36 23 ou lash-scolarite@univ-reims.fr
Horaires d'ouverture (hors vacances universitaires) :
Lundi, Mardi, Jeudi : 9h-16h30 (sans interruption)
Mercredi : 9h-12h 13h30-16h30
Vendredi : 9h – 12h

La testothèque

La testothèque se trouve en **salle 17-015**. Pour consulter les tests, veuillez-vous adresser à l'enseignant responsable et au secrétariat.

Les stages

En 2^e année de Licence, aucun stage n'est intégré à la formation. Cependant il est possible d'effectuer un stage à l'initiative de l'étudiant-e au premier semestre à partir du mois de novembre (il ne sera pas possible de commencer un stage au préalable) et tout le long du second semestre.

Tout stage doit faire l'objet d'une « convention de stage » liant par signatures les responsables universitaires, les responsables garants du stage et l'étudiant-e. Les conventions de stage seront à saisir dans l'application ESUP STAGE. L'application est accessible à partir de l'adresse <https://stage.univ-reims.fr>

Le-la stagiaire ne peut pas aller sur son lieu de stage tant que les conventions ne sont pas signées.

Les conventions de stage sont à déposer une fois complétées et signées par les différentes parties à l'accueil de la scolarité qui aura au préalable validé vos conventions sur l'application ESUP STAGE afin d'être transmises pour signature de Mme WALDEGARAY, directrice de l'UFR Lettres et Sciences Humaines. Après signature, l'accueil de la scolarité vous enverra un mail pour que vous puissiez venir chercher votre exemplaire et celui de votre structure d'accueil.

La convention de stage est valable pour une durée spécifique : l'étudiant-e ne peut aller sur le lieu de stage au-delà de la date de fin de stage.

Ne pas oublier de signer vos conventions !

Les conventions qui ne seront pas correctement remplies et signées seront refusées à la signature !

Activation de son adresse mail

Chaque étudiant-e possède sa propre adresse électronique qu'il-elle doit activer suite à son inscription selon la procédure qui lui a été fournie lors de celle-ci. Cette activation est nécessaire car des informations seront transmises par mail tout au long de l'année universitaire.

TD

Il est rappelé aux étudiant-e-s que la semaine universitaire commence le lundi dès 8h et peut se terminer le samedi à 20h. La présence aux TD est obligatoire et est susceptible d'être contrôlée à chaque séance.

Si un-e étudiant-e ne peut pas suivre les TD, il-elle peut s'en faire dispenser sous certaines conditions : contrat de travail, charge de famille, sport pratiqué à haut niveau, handicap, etc. Il-elle peut aussi "panacher" et se faire dispenser d'assiduité et de contrôle continu pour certains enseignements et pas pour d'autres.

Informations diverses

- La **Bibliothèque Universitaire** se trouve en contrebas du campus. Elle est dotée d'un grand nombre d'ouvrages de psychologie, certains en double exemplaire. Les livres peuvent être empruntés.
- **Le Service d'Accompagnement des Etudiants (SAE)** est composé de plusieurs pôles dédiés à l'accompagnement des étudiants :
 - **La mission Orientation** accueille et accompagne les étudiants dont les questions portent sur les poursuites d'études, les débouchés, la réorientation. (Tel : 03.26.91.87.55 ; E.mail : orientation@univ-reims.fr)
 - **La mission Handicap** propose un accompagnement spécifique aux étudiants en situation de handicap, en mettant en œuvre des aménagements d'études et d'examens. (Tel : 03.26.91.81.00 ; E.mail : handicap@univ-reims.fr)
 - **Le Bureau de la Vie Etudiante (BVE)** apporte conseils et soutien financier aux associations à travers le FSDIE. Il développe et participe à l'animation de la vie étudiante sur l'ensemble des campus. (Tel : 03.26.91.81.78/31.27 ; E.mail : bve@univ-reims.fr)
- Le service de **Santé Universitaire (S.U.M.P.P.S.)** est situé au 57 bis rue Pierre Taittinger à Reims (Tel : 03 26 05 83 20).
- Les informations de **Médecine Préventive** sont affichées dans le hall du bâtiment 17. Le service de **Médecine Préventive** est un service d'accompagnement à la fois sur des questions médicales (gynécologiques, diététique, prévention ...) que psychologiques. Ce service est entièrement **gratuit**. (Secrétariat - Mme I. DEROUINEAU - tél 03 26 91 83 20). Des informations de **Médecine Préventive** sont affichées dans le hall du bâtiment 17.
- Le service d'**Assistance Sociale** a pour téléphone le 03 26 91 38 81.
- L'**infirmerie** est située : rue Bergson, dans le bâtiment administratif de l'UFR Droit (s'adresser à l'accueil de l'UFR Droit) Tél : 03 26 91 38 80. Des consultations avec une gynécologue et une psychologue sont proposées aux étudiant-e-s.

Rôle de l'étudiant-e élu-e au conseil du département

1) En tant qu'élu-e, l'étudiant-e doit faire le lien entre :

a) les étudiant-e-s et les enseignant-e-s

- pour traiter en tout premier lieu des problèmes rencontrés par les étudiant-e-s en individuel. Si ces points ne trouvent pas de solution, l'étudiant-e élu-e évoque ces points au conseil du département.
- pour faire valoir les droits et devoirs des étudiant-e-s.

b) les étudiant-e-s et l'administration (Département, UFR)

- afin d'être en mesure de connaître les règlements et l'organisation pour pouvoir en expliquer le fonctionnement aux étudiant-e-s et les aider dans leurs démarches administratives.
- en restant en permanence en relation avec le secrétariat et la direction du département pour transmettre les informations dans un sens comme dans l'autre.

2) Parallèlement au procès-verbal du conseil du département rédigé par la direction du département, l'étudiant-e élu-e fait un rapport sur ses interventions et les réponses reçues à ses collègues d'année, lequel rapport peut être affiché sur le panneau des élu-e-s sous sa responsabilité.

3) L'étudiant-e élu-e participera à la réflexion commune concernant la filière rémoise en psychologie.

Unité d'Enseignement et Eléments Constitutifs

Chaque semestre nécessite la validation de plusieurs Unités d'Enseignement (UE), elles-mêmes constituées d'Éléments Constitutifs (EC). Deux règles régissent l'obtention de ces différents éléments : la capitalisation et la compensation.

La capitalisation : la note obtenue à un élément constitutif – lorsqu'elle est supérieure à 10/20 – est conservée d'une session d'examen à l'autre (session 1 en janvier et mai et session 2 en juin) et d'une année sur l'autre en cas de redoublement.

La compensation : Le système de compensation s'applique à la fin de chaque semestre d'étude à l'issue des sessions 1 et 2. Il ne peut intervenir qu'entre UE appartenant à une même année d'étude et prend en considération pour le calcul de la note finale les coefficients alloués aux UE.

Les découpages pour chaque UE en EC vous sont proposés sous réserve des décisions prises dans les différents conseils universitaires.

Les crédits "ECTS" (*european credit transfert system*) permettent les échanges entre universités françaises et européennes, voire canadiennes. En effet, dans la plupart des pays, la licence est un diplôme valant 180 ects, 30 par semestre. Le master vaut 120 ects de plus, 30 par semestre également. Ces ects ont été attribués à chaque EC de chaque UE en fonction du nombre d'heures de cours effectuées en présence à l'université mais également en fonction du nombre d'heures que l'étudiant doit fournir en travail personnel.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le guide des étudiants et les Modalités de Contrôles des Connaissances disponibles sur le site internet du département de psychologie : <http://www.univ-reims.fr/psychologie/>, rubriques "nos diplômes" et "Licence de Psychologie".

Contenu des enseignements de L2 Psychologie

Les modalités de contrôle de connaissances sont officiellement affichées par la scolarité de l'UFR au plus tard un mois après le jour de la rentrée universitaire. Elles se trouvent également sur le site du département de psychologie.

Veillez noter que les cours magistraux et les travaux dirigés ne sont qu'une source d'information qu'il vous faudra impérativement compléter par du travail et des recherches personnelles.

Troisième semestre (30 ECTS)

UE 31 - Mémoire et fonctions exécutives (6 ECTS)

Responsable d'enseignement : Fabien Gierski

Volume horaire : 24h CM et 24h TD

Modalités de contrôle : 1 contrôle continu (50%) et 1 contrôle terminal de 2 heures (50%)

Ce cours présentera dans une perspective historique les conceptions cognitives et neuropsychologiques de la mémoire humaine et des fonctions exécutives. Il exposera la progression des modèles computationnels de la mémoire par la présentation des différentes études expérimentales et cas cliniques ayant permis de conduire aux modèles les plus actuels. Seront présentés les liens étroits qu'entretiennent la mémoire et les fonctions exécutives. L'accent sera mis sur l'intérêt de l'approche neuropsychologique qui associe une perspective clinique, cognitive et neuroanatomique.

Les séances de travaux dirigés permettront aux étudiants de s'initier aux moyens d'évaluations cliniques (tests neuropsychologiques) ou expérimentaux des différentes formes de mémoire et des processus exécutifs.

Ce cours a pour objectif de connaître les différents systèmes de mémoire, leurs caractéristiques fonctionnelles (en terme de processus et d'interactions), leurs substrats neuroanatomiques, et leurs méthodes d'évaluation et de maîtriser les principales fonctions exécutives, leurs substrats neuroanatomiques, leurs méthodes d'évaluation et leurs liens avec la mémoire et ses troubles. A l'issue de cet enseignement, l'étudiant-e devra être capable d'appréhender les processus mnésiques et exécutifs dans le cadre du fonctionnement normal et pathologique de l'individu.

UE 32 - Psychopathologie de l'adulte (6 ECTS)

Responsable d'enseignement : Chrystel Besche-Richard

Volume horaire : 36h CM

Modalités de contrôle : 1 contrôle continu (50%) et 1 contrôle terminal de 2 heures (50%)

Cet enseignement a pour objectif de présenter quelques-uns des troubles mentaux de l'adulte. La perspective retenue est celle, internationale, du *Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders, Fifth edition, DSM-5TM* proposée par l'*American Psychiatric Association*.

Il s'agira donc pour chaque trouble mental d'en présenter les caractéristiques sémiologiques, psychopathologiques, quelques éléments étiopathogéniques et les techniques de prise en charge démontrées efficaces pour les troubles concernés. Seront abordés :

- Les troubles de l'humeur
- Les troubles anxieux
- Les troubles des conduites alimentaires

- Les troubles schizophréniques et les délires chroniques
- Les troubles de la personnalité

Il s'agit ici d'apprendre à savoir repérer, pour un cas clinique, les symptômes psychopathologiques; à savoir situer ces symptômes au regard du contexte clinique global et à savoir hiérarchiser les symptômes afin de proposer des hypothèses de diagnostic différentiel.

UE 33 - Neurobiologie du comportement (6 ECTS)

Responsables d'enseignement : Marylou Mantel

Volume horaire : 14h CM et 16h TD

Modalités de contrôle : 1 contrôle continu (50%) et 1 contrôle terminal de 2 heures (50%)

Cet enseignement proposera un argumentaire, construit à partir des données issues de l'expérimentation animale et de la clinique humaine, pour questionner l'hypothèse selon laquelle il pourrait exister des déterminants biologiques associés au comportement. Une partie du cours sera consacrée à l'étude de l'organisation anatomique et fonctionnelle du système nerveux.

L'objectif du cours est d'aider l'étudiant(e) à observer et à construire un argumentaire au service d'une démarche scientifique, et de lui présenter différentes techniques de l'approche neuroscientifique. Un autre objectif sera d'amener les étudiants à intégrer les différents perspectives théoriques d'étude des déterminants biologiques des comportements animaux et humains, et de connaître les grandes lignes de la théorie synthétique de l'Évolution ainsi que les apports de la génétique à une meilleure compréhension des mécanismes rendant compte de la biodiversité. Il/elle devra aussi savoir localiser des structures importantes du cerveau des mammifères et connaître quelques fonctions générales de structures cérébrales.

À l'issue de cet enseignement, l'étudiant-e doit être capable d'intégrer la démarche neurobiologique à l'analyse des déterminants des comportements.

UE 34 - Unité d'enseignement d'ouverture (6 ECTS)

Deux enseignements à choisir parmi les trois enseignements offerts par le département de psychologie et le cours de droit pénal offert par l'UFR de droit.

EC1 - Option : Psychologie Sociale Appliquée (3 ECTS)

Responsable d'enseignement : S.Caruana et R.Lefevre

Volume horaire : 24h CM

Modalités de contrôle : 1 contrôle terminal de 1h30

Ce cours présente quelques domaines d'application de la psychologie sociale. Il visera à montrer sous que des travaux fondamentaux en psychologie sociale, le plus souvent créés pour apporter des réponses à des problématiques sociétales, trouvent une application de terrain. Seront abordés les applications de la psychologie sociale à l'éducation et la performance scolaire, la précarité, la justice (détection du mensonge, témoignages), et à l'autorégulation des comportements de santé. Le cours permettra également d'être initié à la démarche d'application de la recherche en psychologie sociale dans le but de comprendre et résoudre des problématiques de terrain.

Ou EC2 - Option Vieillessement : (3 ECTS)

Responsable d'enseignement : Audrey Henry et Nicolas Stefaniak

Volume horaire : 24h CM

Modalités de contrôle : 1 contrôle terminal de 1h30

Ce cours sur le vieillissement a pour objectif de présenter, sur un large spectre, les données issues du développement adulte en allant de la psychophysiologie du vieillissement à la cognition en abordant autant de thèmes que sont la spécificité de la personnalité, l'impact social et affectif. Il s'agira de présenter l'état des lieux des connaissances rendant compte de l'évolution du fonctionnement psychologique de la personne âgée. Il s'agira aussi de souligner les interactions entre le fonctionnement physique et psychologique de la personne âgée. Ces interactions seront intégrées dans le cadre des théories psychologiques du vieillissement. Ces connaissances devront permettre de comprendre l'impact du développement adulte sur la qualité de vie, et présentera des pistes pour l'améliorer. A la fin du cours, l'étudiant devra comprendre les conséquences psychologiques du vieillissement et ses interactions avec les autres sphères du fonctionnement. Il devra pouvoir les intégrer dans un cadre théorique et pouvoir réfléchir sur les principales pistes à mettre en œuvre pour assurer une bonne qualité de vie de la personne âgée.

Ou EC3 - Option : Émotions (3 ECTS)

Responsable d'enseignement : Leila Bensalah, Pamela Gobin, Dimitri Voisin

Volume horaire : 24h CM

Modalités de contrôle : 1 contrôle terminal de 1h30

Ce cours portera sur trois grandes questions relatives aux émotions.

La première portera sur le développement chez l'enfant de la compréhension des émotions et sur deux processus impliquant le traitement spécifique d'émotions: la régulation émotionnelle et l'empathie.

La deuxième question abordera des aspects cognitifs et neuropsychologiques de l'émotion. Le cours traitera particulièrement de l'influence des émotions (ressenties ou véhiculées par les stimuli) sur les grandes fonctions cognitives (attention, mémoire, langage...).

La troisième question sera traitée sous l'angle de la psychologie sociale. Le cours se focalisera sur l'influence des différentes émotions sur le traitement cognitif dans divers contextes sociaux.

ou EC4 - Option : Droit pénal général (3 ECTS)

Responsable d'enseignement : Mme DEJEAN DE LA BATIE

Volume horaire : 30h CM

Voir les modalités de contrôle avec l'UFR droit - 1 Oral

Enseignement assuré par l'UFR de droit et science politique, qui s'inscrit notamment dans la perspective du DU « Suivi et probation des personnes placées sous main de justice ».

Le cours de droit pénal général est destiné à exposer les règles générales applicables à toutes les infractions. L'on y étudie, outre l'évolution de la lutte contre la criminalité et les sources du droit pénal, les règles générales relatives aux éléments constitutifs d'une infraction, savoir, l'élément légal (le légalisme du droit pénal, les principales classifications du droit pénal...), l'élément matériel (l'auteur, le coauteur, et le complice, la tentative, la responsabilité pénale du fait d'autrui, la responsabilité pénale des personnes morales...) et l'élément moral (le dol pénal, la faute pénale, la mise en danger délibérée de la vie d'autrui...).L'on y examine enfin les causes de non-imputabilité(le trouble psychique ou neuropsychique, la contrainte...) ou, d'irresponsabilité pénale(faits justificatifs : l'ordre de la loi ou le commandement de l'autorité légitime, la légitime défense...).

UE 35 - Outils, langage et compétences transversales (6 ECTS)

EC1 - Pratique du numérique (2 ECTS)

Cet enseignement est organisé de façon mutualisée à l'échelle de l'UFR.

Responsable d'enseignement : Didier Baltazart.

Volume horaire : 18h TD

Modalités de contrôle : 3 contrôles continus (50%) et 1 contrôle terminal (50%)

Dans le cadre de cet EC, l'étudiant développe ses connaissances et ses compétences numériques, notamment au travers de la manipulation des outils de bureautique pour la réalisation efficace et la diffusion de documents complexes. Il exploite son environnement numérique de travail et les services accessibles depuis le cloud.

La compréhension d'enjeux, notamment en termes de citoyenneté, d'environnement, de positionnement dans une société numérique sera abordée.

EC2 - Anglais (2 ECTS)

Cet enseignement est organisé et dispensé par la Maison des Langues -

Responsable d'enseignement : Prisca Perani

Volume horaire : 24h TD

Les cours ont lieu dans un Centre de Ressources et Espace Langues qui permet aux étudiants d'accéder à une multitude ressources écrites, vidéo et électroniques. Après positionnement sur le Cadre Européen Commun de Référence (CECRL), les étudiants travaillent les différentes compétences langagières au travers d'un projet personnel qui est présenté en fin de semestre lors d'un oral. L'accent est également mis sur la pratique orale grâce à la tenue régulière d'ateliers de conversation en petits groupes. Les étudiants sont également encouragés à faire certifier leur niveau d'anglais (CLES2 et TOEIC).

L'objectif de cet enseignement est de progresser dans les différentes compétences langagières de compréhension et d'expression ; comprendre et être capable de rendre compte d'articles scientifiques de spécialité. Suite à cet enseignement, l'étudiant-e devra avoir développé les compétences suivantes : compréhension écrite et orale, expression écrite orale ; capacité à déterminer ses forces et faiblesses et à développer une méthodologie de travail ; autonomie ; capacité à réaliser un projet.

EC3 - De l'opérationnalisation à l'interprétation des données (1) (2 ECTS)

Responsable d'enseignement : Régis Lefevre

Volume horaire : 12h CM et 12h TD

Modalités de contrôle : 1 contrôle terminal d'une heure

Ce cours comprend 3 parties : un bref rappel des principes généraux de la méthode expérimentale, un développement conséquent sur les notions de validité interne et externe, et une présentation détaillée des différents types d'effets testables expérimentalement (effets principaux, d'interaction et de médiation). Ainsi, ce cours envisage les diverses conséquences des choix méthodologiques opérés sur la validité des interprétations théoriques et le potentiel de généralisation des résultats obtenus au-delà de la situation testée. Lors des travaux dirigés, les étudiant-e-s sont amenés à analyser et évaluer les points forts et les points faibles de divers protocoles de recherches et thérapeutiques, puis à proposer des protocoles visant à tester une hypothèse causale donnée.

L'objectif de ce cours est d'amener les étudiants à intégrer de manière effective la méthodologie expérimentale dans leur répertoire de compétences, y compris en vue de leur pratiques professionnelle future. Il s'agit, par ailleurs, de leur permettre de porter un diagnostic sur la qualité d'une recherche, de savoir interpréter et discuter un résultat au regard de cette évaluation et d'être en mesure envisager des perspectives théoriques et d'application.

Quatrième semestre - 30 ects

UE 41 - Influence sociale (6 ECTS)

Responsable d'enseignement : Dimitri Voisin

Volume horaire : 24h CM et 24h TD

Modalités de contrôle : 1 contrôle continu (50%) et 1 contrôle terminal de 2 heures (50%)

Ce cours abordera des théories classiques ainsi que des avancées théoriques récentes de la psychologie sociale autour du thème de l'influence sociale (conformisme, soumission à l'autorité, influence minoritaire, etc.). Seront présentées les conditions amenant des individus à modifier leurs comportements et les cognitions lorsqu'un individu ou un groupe exerce une influence sur une autre personne ou un autre groupe. Ce cours présentera l'étendue des formes d'influence sociale selon qu'un individu exerce une influence explicite ou implicite, ayant des effets immédiats ou différés sur autrui et selon la position sociale. La majorité des travaux présentés sera issue de la psychologie sociale expérimentale.

Les travaux dirigés et des lectures d'articles scientifiques soutiendront le cours magistral. Durant les travaux dirigés, des expérimentations classiques seront reproduite en classe et une réflexion sera menée sur l'application des théories dans les événements de la vie quotidienne et dans un usage professionnel.

UE 42 - Développement de l'enfant de 0 à 6 ans (6 ECTS)

Responsable d'enseignement : Christelle Declercq

Volume horaire : 24h CM et 24h TD

Modalités de contrôle : 1 contrôle continu (50%) et 1 contrôle terminal de 2 heures (50%)

Cet enseignement présente le développement de l'enfant de 0 à 6 ans dans ses différents aspects : développement prénatal, physique et psychomoteur, perceptif, cognitif, affectif et social. L'accent est mis sur les étapes de développement mais aussi sur les différentes interprétations qui en sont habituellement données, en lien avec l'enseignement de première année. Les TD consistent notamment en l'étude de textes issus de la littérature scientifique, classique ou récente, sur les différents champs du développement du jeune enfant afin d'approfondir certaines notions abordées pendant le cours.

L'objectif de ce cours est de comprendre les différentes étapes du développement de l'enfant entre 0 à 6 ans obtenues à partir de la démarche scientifique et les différentes interprétations théoriques qui en sont données, de connaître les facteurs du développement et de synthétiser et articuler les domaines de connaissances de l'enfant.

UE 43 - Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent (6 ECTS)

Responsable d'enseignement : Audrey Henry

Volume horaire : 24h CM et 24h TD

Modalités de contrôle : 1 contrôle continu (50%) et 1 contrôle terminal de 2 heures (50%)

Ce cours abordera les grandes entités psychopathologiques (troubles envahissants du développement, troubles du comportement, troubles dépressifs, troubles anxieux, manifestations psychotiques,...) en décrivant les signes cliniques caractéristiques, leurs critères diagnostiques, leur trajectoire développementale et les facteurs de vulnérabilité. A l'issue de ce cours, l'étudiant-e devra être capable de mettre en application la démarche diagnostique dans toute la complexité de la psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent.

UE 44 - Unité d'enseignement d'ouverture¹

Deux enseignements à choisir parmi les options offertes par le département de psychologie ou le cours de droit pénal offert par l'UFR de droit.

¹ Cette UE est remplacée par l'UE Santé pour les étudiants en L.AS 2.

EC1 - Option : Pensées et raisonnement (3 ECTS)

Responsable d'enseignement : Véronique Baltazart

Volume horaire : 24h CM

Modalités de contrôle : contrôle terminal d'une heure et demie

Dans ce cours, nous brosserons un tableau de l'évolution phylogénétique de la pensée et du raisonnement humain depuis Homo Erectus jusqu'à nous, Homo Sapiens. Comment petit à petit sommes-nous devenus des scientifiques, des savants (*sapiens*) capables de poser et de tester des hypothèses ? Homo Sapiens raisonne pour acquérir de nouvelles connaissances (raisonnement inductif, déductif, analogique...). Comment ? Homo Sapiens raisonne pour résoudre des problèmes. Pourquoi trop souvent échoue-t-il ? Homo Sapiens prend des décisions. Pourquoi parfois, un tel savant, ne prend-il pas les bonnes ? Nous verrons comment il met en place des heuristiques (c'est-à-dire des règles générales) et des biais de raisonnement qui contredisent pourtant les lois de probabilité et qui le conduisent parfois à se tromper. Nous verrons aussi que les représentations qu'Homo Sapiens a de son propre fonctionnement cognitif ont considérablement évolué ces 100 dernières années (métaphore de l'ordinateur, constructivisme et auto-organisation, théories neuronales de la pensée, connexionnisme).

EC2 - Option: Addictions (3 ECTS)

Responsables d'enseignement : F .Gierski

Volume horaire : 24h CM

Modalités de contrôle : contrôle terminal d'une heure et demie

L'objectif de cet enseignement est de présenter aux étudiants différents modèles théoriques (neurobiologiques, psychologiques) offrant une analyse multidimensionnelle des conduites addictives et différentes réponses thérapeutiques.

Le cours s'appuie sur une approche pluridisciplinaire, psychologique, cognitive et neurobiologique. Il a pour objet de mettre en évidence les facteurs de risque, les mécanismes psychologiques et physiopathologiques sous-jacents à l'usage de substances et/ou de comportements addictifs.

A l'issue de ce cours, l'étudiant-e doit savoir appréhender dans un premier temps les conduites addictives comme un processus complexe multifactoriel et dans un second temps les mesures de prévention adaptées afin de pouvoir préconiser les traitements efficaces.

EC3 - Option : Droit de la peine (3 ECTS)

Enseignement assuré par l'UFR de droit et science politique, qui s'inscrit notamment dans la perspective du DU « Suivi et probation des personnes placées sous-main de justice ».

Responsable d'enseignement : Martine Evans

Volume horaire : 30h CM

Le cours, magistral comprend trois grandes parties correspondant en réalité à trois disciplines juridiques différentes : peines encourues (matière essentiellement pénale) ; droit pénitentiaire (matière mixte incluant droit administratif, pénal, civil, social, international, européen...); application des peines (matière essentiellement pénale). La matière est évaluée par un examen oral terminal (sur la base d'une liste de questions).

Outre l'apprentissage des bases du champ disciplinaire lui-même : analyse et compréhension de la jurisprudence de premier degré; rédaction d'écrits professionnels ; repérage des procédures et mécanismes procéduraux ; utilisation optimale des codes (CPP et CP) ; compréhension des problèmes pratiques et criminologiques (addiction, pathologie mentale, charge de travail des juridictions, surpopulation carcérale...) ; flexibilité cognitive concernant les frontières entre discipline juridiques (qui ont peu de sens en droit pénitentiaire), mais en même temps compréhension des logiques systémiques (ex. comprendre ce qu'est le droit commun par rapport au droit spécial).

Ce cours est notamment indispensable aux étudiants qui se destinent plus tard au parcours de psychologie légale (*forensic psychology*).

EC4 - Option : Environnement, Santé, Travail (2 ECTS)

Responsables d'enseignement : Dimitri Voisin, Fabien Legrand, Tiphaine Huyghebaert-Zouaghi

Volume horaire : 24h CM

Modalités de contrôle : contrôle terminal d'une heure et demie

La première partie de ce cours avec Monsieur VOISIN (12 heures) a pour ambition de traiter les relations existantes entre l'environnement et les individus. L'environnement n'est pas un support de décor ; il joue un rôle prédominant sur la psychologie humaine. En fonction du contexte environnemental, les personnes adoptent des comportements différents et perçoivent différemment leur environnement. La question de l'engagement des hommes et femmes dans la protection de l'environnement (le développement durable) sera abordée.

La seconde partie sera abordée lors du cours avec Monsieur LEGRAND (6 heures) sur des questions de santé.

La troisième partie avec Mme HUYGHEBAERT (6 heures) s'intéressera à la santé dans un environnement particulier qu'est le contexte du travail. Des notions clés seront introduites tout en présentant le contexte d'exercice de la psychologie du travail et des organisations en France aujourd'hui. Quelques-uns des champs d'application de la psychologie du travail et des organisations seront ensuite introduits, avant de revenir sur l'histoire de la discipline, l'évolution des approches et des théories. En somme, il s'agira d'acquérir un premier socle de connaissances incontournables dans le champ de la psychologie du travail et des organisations, cette option est donc vivement recommandée aux étudiants qui souhaiteraient poursuivre des études dans cette discipline.

UE 45 - Outils, langage et compétences transversales (6 ECTS)

EC1 - De l'opérationnalisation à l'interprétation des données (2) (2 ECTS)

Responsable d'enseignement : Régis Lefeuvre

Volume horaire : 12h CM et 12h TD

Modalités de contrôle : 1 contrôle terminal d'une heure

Le cours présente deux techniques de recherche particulières : l'observation et le questionnaire. Pour chaque technique, les objectifs, enjeux et principes généraux sont d'abord présentés. Un développement est ensuite consacré aux principaux écueils pouvant peser sur l'interprétation des résultats obtenus. Une conclusion est proposée sur la souhaitable articulation de différentes méthodes et techniques au sein d'un même programme de recherche en psychologie. Une réflexion sera également menée sur les rapports entre valeurs, croyances idéologiques et preuve scientifique.

Ce cours vise à élargir le champ de compétence des étudiants en les formant à deux importantes techniques de recherche. Il s'agit, par ailleurs, de les sensibiliser à la nécessité de prendre toutes les précautions utiles pour maximiser l'objectivité de leurs analyses et interprétations des faits. Ces connaissances devraient permettre de savoir statuer sur la méthode et technique la mieux adaptée au regard de la question de recherche à examiner ainsi que choisir un outil existant et savoir délimiter son périmètre de pertinence; de savoir se donner des garanties en termes d'objectivité et enfin de savoir interpréter et discuter un résultat en prenant en compte les limites méthodologiques.

EC2 - Statistiques inférentielles (4 ECTS)

Responsable d'enseignement: Christelle Declercq

Volume horaire : 24h CM et 24h TD

Modalités de contrôle : 1 contrôle continu (50%) et 1 contrôle terminal de 2 heures (50%)

Ce cours d'initiation aux statistiques inférentielles est centré sur le test d'hypothèse. Les principes théoriques sont abordés à partir des liens de l'inférence statistique avec les statistiques descriptives et les probabilités. Il présente les distributions d'échantillonnage avec notamment un travail de la distribution normale.

Une partie importante de l'enseignement est ensuite consacrée à la pratique de l'inférence statistique au travers, d'une part, des tests sur les distributions (problèmes d'ajustement à un modèle théorique, dont les tests de normalité, et problèmes d'indépendance et d'homogénéité) et, d'autre part, des tests sur les paramètres populationnels (comparaison de moyennes, de fréquences ou de variances).

Les objectifs de cet enseignement pour l'étudiant-e sont de connaître les principes de l'analyse descriptive et inférentielle des données; d'identifier les outils appropriés pour tester une hypothèse ainsi que la structure et le format de données; d'être capable d'analyser des données dans le but de répondre à question (poser les hypothèses, réaliser le test et conclure) et enfin de connaître les risques inhérents au test d'hypothèse.

Cinquième semestre - 30 ECTS

UE 51 : Explication des comportements et évaluation des personnes

Responsable d'enseignement : S. Caruana et R. Lefeuvre

UE 52 : Développement de l'enfant et de l'adolescent

Responsable d'enseignement : C.Declercq

UE 53 : Neuropharmacologie

Responsable d'enseignement : M. Mantel & et G. Lafargue

UE 54 : Unité d'enseignement d'ouverture

EC1 : 1 enseignement à choisir parmi les cinq options proposées

EC2 : 1 enseignement différent à choisir parmi les cinq options proposées

Choix a : De la prédiction aux changements de comportements

Responsable d'enseignement : D.Voisin

Choix b : Dynamique de Groupe

Responsable d'enseignement : T. Huyghebaert-Zouaghi

Choix c : Neuropsychologie cognitive

Responsable d'enseignement : A. Henry et N.Stefaniak

Choix d : Psychothérapie

Responsable d'enseignement : Sabrina Julien-Sweerts

Choix e : Psychologie de la délinquance

Responsable d'enseignement : C. Milet

EC3 :Stage

Stage obligatoire d'une durée minimum de 50h à réaliser.

UE 55 : Outils, langage et compétences transversales

EC1 Analyse de variance

Responsable d'enseignement : S. Caillies

EC2 Outils et Méthodes de Recherche et gestion documentaire

Responsable d'enseignement : N. Stefaniak

Sixième semestre - 30 ECTS

UE 61 : Langage

Responsables d'enseignement : V. Baltazart et S. Caillies

UE 62 : Personnalité

Responsable d'enseignement : S. Caruana et M.Olivier

UE 63 : Neurosciences affectives et cognitives

Responsable d'enseignement : M. Mantel

UE 64: Travail d'Etudes et Recherche

Responsable d'enseignement : D. Voisin

UE 65 : Outils, langage et compétences transversales

EC1 - Statistiques Appliquées

Responsables d'enseignement : P. Gobin et N. Stefaniak

EC2 - EC2 Anglais

Cet enseignement est organisé et dispensé par la Maison des Langues

Responsable d'enseignement : P. Perani

EC3 Projet Professionnel Personnalisé : les métiers de la psychologie

Responsable d'enseignement : S. Caruana